

## Communiqué de presse

Berne-Liebefeld, le 25 septembre 2019

# Les économies sur les médicaments atténuent le choc des primes

**Grâce aux milliards d'économies sur les médicaments remboursés par l'assurance-maladie, les pharmaciens ont contribué à atténuer l'augmentation des primes. Aussi est-il incompréhensible que le volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts de la santé revienne une nouvelle fois à faire porter le fardeau aux pharmaciens. En effet, les médicaments soumis à ordonnance remis en pharmacie ne représentent que 4,4 % de l'ensemble des coûts de la santé. Les pharmaciens demandent au Conseil fédéral de responsabiliser à titre égal tous les prestataires.**

Au cours de la dernière décennie, grâce aux baisses de prix régulières des médicaments remboursés par les caisses-maladie, à l'introduction de la rémunération basée sur les prestations (RBP) pour les pharmaciens et aux rabais sur les médicaments accordés aux caisses-maladie (plus de 600 millions au total), la hausse des coûts des médicaments a pu être contenue à un pourcentage nettement inférieur par rapport aux autres coûts de la santé.

Comme le ministre de la santé Alain Berset l'a relevé dans sa conférence de presse du 21 août 2019, les mesures visant à éviter l'explosion des coûts de la santé ont porté leurs fruits: dans le secteur des médicaments, les dépenses ont été réduites d'un milliard malgré des volumes inchangés, ou encore avec le système tarifaire Tarmed, où 100 millions ont été économisés en un an.

## Les économies à tout prix mettent en péril le succès thérapeutique et l'approvisionnement en médicaments

La proposition de révision de la LAMal transmise par le Conseil fédéral au Parlement le 21 août 2019 n'englobe pas uniquement l'introduction d'un système de prix de référence dès trois médicaments comparables. Dans les cas où il n'existe que deux médicaments substituables, seul le moins cher devrait être remboursé. Le patient sera ainsi constamment contraint de changer de médicament, ce qui est synonyme de risque thérapeutique et de coûts additionnels en cas d'échec thérapeutique.

Par ailleurs, une pression trop forte sur les prix évincera du marché de nombreux fournisseurs, compromettant ainsi tout l'approvisionnement, et éliminant la concurrence saine. Aujourd'hui déjà, notre approvisionnement de médicaments dépend de quelques fabricants qui parviennent à survivre en Inde ou en Chine. La fréquence des problèmes d'approvisionnement est déjà en forte augmentation; un tel système ne fera que l'accélérer davantage. Ainsi, en 2015, on a enregistré 524 problèmes d'approvisionnement; en septembre 2019, le nombre de médicaments concernés par ce problème se monte déjà à 2380.

## Des solutions existent pourtant

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse salue les efforts entrepris pour promouvoir le recours à des médicaments génériques moins chers. Toutefois, elle s'oppose à l'introduction d'un prix de référence sans correction préalable de la part relative à la distribution (art. 38 OPAS), qui doit être fixée indépendamment du prix de fabrique. À cette fin, pharmaSuisse et curafutura ont soumis à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) un modèle qui favorise la pénétration des médicaments génériques sur le marché auprès de tous les acteurs.

L'adoption de la motion Ettlin «Pharmaciens. Autoriser les prestations qui réduisent les coûts» ouvre encore davantage la voie à de nouvelles prestations officinales ayant un effet attesté sur la réduction des coûts. De telles prestations existent déjà aujourd'hui. Dans les cercles de qualité par exemple, les pharmaciens conseillent les médecins dans l'optimisation de leurs pratiques de prescription et l'identification du meilleur médicament à prix raisonnable pour chaque indication. Ils proposent également une assistance pharmaceutique aux institutions de santé, indépendamment de la livraison en médicaments.

➤ [Document de position sur la part relative à la distribution selon l'art. 38 de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins \(OPAS\)](#)

➤ [Document de position sur le système de prix de référence pour les médicaments génériques](#)

Faits et chiffres: [www.pharmaSuisse.org/faitsetchiffres](http://www.pharmaSuisse.org/faitsetchiffres)

## Renseignements

Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse  
Nicole Demierre Rossier, porte-parole pour la Suisse romande  
Stationsstrasse 12, 3097 Berne-Liebefeld  
Téléphone: +41 (0)31 978 58 27  
Courriel: [communication@pharmaSuisse.org](mailto:communication@pharmaSuisse.org)

## À propos de pharmaSuisse

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse est l'organisation faitière des pharmaciens. Elle compte actuellement plus de 6500 membres et 1500 pharmacies affiliées. pharmaSuisse soutient ses membres dans leur mission de conseil et de prise en charge optimale de la population pour toute question relative à la santé. À cet effet, la société faitière élabore des programmes de prévention efficaces et développe des prestations innovantes pour les soins médicaux de base. Elle contribue ainsi à renforcer encore davantage la confiance que la population accorde aux pharmaciens.

➤ [www.pharmaSuisse.org](http://www.pharmaSuisse.org)